

## Les colporteurs de l'Ubaye

Je me suis aidé des ouvrages de Laurence FONTAINE, Histoire du colportage en Europe XV<sup>ème</sup> - XIX<sup>ème</sup> siècle chez Albin Michel et Le Voyage et la Mémoire : Colporteurs en Oisans au XIX<sup>ème</sup> siècle aux Presses Universitaires de Lyon. Un travail approfondi reste à faire, en particulier avec un dépouillement des archives notariales (testaments et inventaires après décès, contrats) et archives administratives pour les demandes d'autorisation de colportage qui permettraient de connaître le nombre de colporteurs dans l'Ubaye.

### INTRODUCTION

Le colportage est un vieux métier pratiqué dans toute l'Europe et même au delà des mers. Ce n'est qu'à partir du 18<sup>ème</sup> siècle qu'il acquiert le statut de métier.

On reconnaît une double définition au colporteur:

1<sup>er</sup> cas : vagabonds qui vivent de la vente de menus objets, surtout des images, en ville en particulier  
2<sup>ème</sup> cas : petit métier exercé dans les campagnes avec la vente d'objets de grande utilité pour la population paysanne.

Néanmoins le terme recèle toujours une notion péjorative; c'est pourquoi dans le deuxième cas on l'appelle surtout "marchand". C'est ce cas qui nous intéresse aujourd'hui.

C'est d'abord une affaire de montagnards et le restera, même si l'on rencontre des colporteurs issus d'autres régions de France. Ceux que l'on rencontre en Europe sont originaires de l'Arc alpin de la Haute Provence au Tyrol, du Massif Central, des Pyrénées et d'Ecosse.

Jusqu'au 12<sup>ème</sup> siècle les hautes vallées sont des terres marginales, dures, difficiles à exploiter par des gens qui ne s'éloignent pas. A partir du 12<sup>ème</sup>, et surtout du 13<sup>ème</sup> siècle, le développement économique de la France et de l'Europe se traduit par l'essor des villes, la pacification des mers et l'enrichissement général qui se manifeste par de nouvelles manières de se nourrir et de se vêtir. Les besoins se manifestent par une consommation d'anciens produits en plus grande quantité ou de nouveaux produits. La montagne peut les fournir avec l'élevage, la petite et la grande transhumance, et même avec certaines petites industries de tissage notamment.

Il faut savoir que les montagnes sont aussi des voies de passage même si leurs habitants y restent attachés. Et le commerce irrigue la montagne.

Au début les familles de colporteurs investissent les routes entre l'Italie et l'Espagne, même si plus tard la confession protestante d'une partie de ces familles des vallées des Alpes du Sud les pousse vers l'espace réformé et rhénan du nord.

La grande période du colportage s'étend du 16<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle. A partir du 18<sup>ème</sup> siècle il y a un repli sur l'espace régional (En particulier, le Traité d'Utrecht en 1713 par la redistribution des terres alpines amène Victor Amédée II devenu Roi de Sardaigne à contrôler les frontières et mettre en place une douane) Il ne cesse pas pour autant et va continuer jusqu'au 19<sup>ème</sup>. Son extinction sera la conséquence de l'émigration définitive des montagnards vers les villes (ou l'étranger, le Mexique dans notre cas)

### QUI SONT-ILS

Ce sont des paysans de sexe masculin. C'est un métier d'homme car il faut pouvoir porter la "balle". Bien sûr le colporteur plus aisé peut avoir un ou des mulets, éventuellement des aides familiaux ou non pour les plus aisés. Mais ici on en arrive au niveau professionnel.

Les femmes restent à la maison pour s'occuper des enfants et de certains travaux d'hiver. Les jeunes chefs de famille partent. Plus âgés, les Ubayens vivant en famille, ce sont les fils cadets qui partent ayant appris le métier de leur père. Le fils aîné reste pour s'occuper de l'exploitation familiale. C'est lui qui en héritera plus tard et sera le chef de la maisonnée.

Dans de rares cas la femme suit son mari. Mais cela ressort du cas particulier.

Cela se rencontre quand le colportage temporaire, saisonnier est devenu professionnel, annuel.

*Exemple familial : L'ancêtre Sosa n°28 de mon épouse avait une fille mariée en premières nocces à un marchand colporteur, qui ne devait pas être paysan puisque c'était son métier déclaré. Son épouse accoucha d'une fille en août 1845 à Cercy-la-Tour dans la Nièvre (ce qui prouve qu'il voyageait en été) Le père est mort en 1850 à Cercy-la-Tour. On peut penser qu'il y avait là peut-être un point fixe. J'ai également retrouvé, dans une branche collatérale une naissance en Hollande.*

Pour les plus humbles le voyage se fait en famille, mais il ne s'agit plus toujours de colportage proprement dit. Des familles migrent une partie de l'année Les enfants montrent la marmotte.



## ORGANISATION

L'organisation commerciale est à deux niveaux :

1° Formée des parents et alliés intégrés dans de vastes ensembles géographiques à travers l'ouverture de dépôts et de boutiques citadines

2° Système de distribution accroché à cette migration, hiérarchisé et encadré, il repose sur la migration temporaire et le travail des hommes du village d'origine.

Lyon sert de point d'appui de l'émigration colporteuse pour les gens de l'Ubaye. Nombreux sont ceux qui s'y rendent au début de leur périple pour prendre possession de marchandise.

La migration n'est pas due aux seuls facteurs climatiques et de production paysanne.

Les colporteurs sont prisonniers de multiples dépendances financières, comme on va le voir, et sont insérés dans un système de relations sociales qui les aides mais aussi les surveille.

Le métier de colporteur s'appuie sur trois sites différents :

- le village d'origine : les différents villages entre La Bréole et Larche
- la ville des fournisseurs : pour la plupart, Lyon
- le pays ou la région de la tournée: le Piémont, la Basse Provence, la vallée du Rhône, celle de la Saône, *"la Bourgogne ainsi que les Flandres, la Belgique, le Luxembourg et la Hollande pour les habitants de Fours, d'Enchastrayes et d'Uvernet. Pour ceux de Saint Paul et Jausiers, c'était surtout la Bourgogne et la ville de Lyon où ils vendaient à crédit, en automne, aux canuts tout ce dont ils avaient besoin dans leurs foyers et se faisaient payer au printemps avant de rentrer."* François ARNAUD, notaire à Barcelonnette (1843-1908)

Le métier est fondé sur une solidarité obligée : l'association, le cautionnement et le parrainage. Ces formules sont nécessaires pour débiter si l'on ne prend pas la suite de son père.

L'association présente beaucoup de risque (en particulier le décès de l'associé)

Le cautionnement, formule la plus largement pratiquée, présente également des risques en cas de récession économique.

Le parrainage est une forme déguisée de cautionnement.

## LE CREDIT

Tout repose sur le crédit : le colporteur achète à crédit et vend à crédit. Rien ne pourrait se faire sans lui car il n'a pas le capital nécessaire au départ, sauf si un membre de la famille le lui prête (ce qui revient au même) Il y a une chaîne des crédits.

Toutes les ventes comportent au moins une part de crédit, même si le client peut éventuellement payer comptant. Ainsi c'est l'assurance de le retrouver l'année suivante. De toute manière le colporteur passe chez son client à une période de l'année où il n'a pas encore touché les fruits de son travail (récolte ou vente d'animaux)

La durée de remboursement est variable :

- au village d'origine ils peuvent être très longs (6 mois à 10 ans, mais 1 an est courant)
- en ville (pour les clients et bien sûr chez le fournisseur) le crédit est plus court. Les achats d'automne sont réglés au printemps
- durant sa campagne le crédit consenti est d'une durée intermédiaire (de 1 à 2 ans)

Pour les crédits importants des actes sont passés devant notaire.

Ce système repose sur une grande confiance, même si les impayés sont relativement fréquents. Mais cela est dû à une insolvabilité réelle. A l'égard du client du colporteur il n'y a pas grand chose à faire, mais la dette peut être réglée après plusieurs années. Vis à vis du colporteur, son fournisseur a recours à un huissier. Le recouvrement peut s'exercer sur les héritiers en cas de décès.

Jean Pierre CHARPENEL, né en 1804, écrit au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle (Cf. P. MARTIN-CHARPENEL "Les colporteurs en Ubaye" p.13)

*" Concernant les particuliers, il faut absolument leur faire crédit, du moins une partie; comme ce sont des pays que leur ressource est presque toute dans le vin, figues, amandes et olives, toutes ces récoltes viennent dans l'arrière saison, c'est ce qui fait qu'ils sont souvent cours d'argent à l'époque où il faut s'habiller. Ils ont bien la récolte des vers à soie qui est très précoce, mais cet argent est déjà loin lorsqu'il est question d'acheter des vêtements d'hiver. Ainsi, si on veut vendre, il faut nécessairement faire des crédits, mais avec ceux-ci on ne risque pas grand chose. S'il arrive qu'ils ne puissent payer une année, ils payent l'autre. Parmi le nombre, il n'y a pas de doute qu'il en faut perdre et que réunis ensemble quoiqu'ils ne soient que de petits comptes font pourtant à la fin une somme."*

Les colporteurs tiennent des livres de comptes (ils savent écrire, lire et compter) En plus des comptes ils y situent les clients géographiquement et humainement.

Les prix ne sont pas fixés. Ils sont négociés au cas par cas. La seule obligation est de se souvenir du prix d'achat.

Les marchandises sont marquées avec des codes, ce qui permet de les retrouver en cas de vol. Ceux-ci ne sont pas rares et le colporteur doit veiller.

## CALENDRIER

D'une manière générale le colporteur part en fonction des exigences du travail agricole, des dates des marchés aux bestiaux (la St Michel pour Barcelonnette) et de la composition de la famille, entre la fin août et fin novembre.

Les colporteurs qui ne s'occupent pas d'élevage quittent la maison dès la récolte rentrée; les autres attendent les foires d'animaux.

Les dates du retour, qui se situent au printemps, dépendent des besoins du commerce. On a besoin d'eux des deux cotés. On peut se faire aider à la ferme, ce qui est impossible pour le commerce. C'est lui qui prime.

François ARNAUD nous dit encore : *"Les trois quarts des chefs de maison partaient fin octobre et je les vois encore, le pantalon relevé, la blouse blanche sur l'habit fin, le chapeau monté, coiffé un peu en arrière et le bâton à la main, filant en bande avec les hirondelles et les marchands de cuirs qui allaient faire à Lyon leur provision d'hiver."*

Toujours lui nous précise : *"Quelques uns restaient bien en route, se fixaient et faisaient souche. Prenez les annuaires de Bruges, de Breda, d'Amsterdam, de Dijon, et vous y trouverez dans les hauts rangs du commerce, les RICAUD, les ARNAUD, les GOIN, les JAUFFRED, les MANUEL, .....mais les quatre-vingt-dix-neuf centièmes restaient cultivateurs dans l'âme, attachés au sol natal."*

## MARCHANDISES

Les marchandises sont transportées dans la "balle". En Ubaye il s'agit d'une caisse de bois qui, remplie, pèse plus de 40 kg.. Elle est munie de tiroirs plus ou moins grands où sont rangées les produits. Les plus aisés ont un mulet.



D'une manière générale les marchandises proposées correspondent aux besoins essentiels de la population paysanne rencontrée.

- Tissus : mousselines, percales, calicots, soies, droguet, ratine, draps, cadis et cordeillats.
- Mercerie, colifichets, soie à coudre, dentelles, galons
- Gants, chaussettes, coiffes, chapeaux, ceintures, capes...
- Epices divers
- Tabac
- Imprimés : livres de dévotion, images... Ce produit se développe particulièrement au XVIIIème siècle en raison de l'impression en Hollande et surtout à Genève des livres interdits en France.

La spécialité des gens de l'Ubaye était le textile et ce qui s'y rapporte (mercerie, rubans, galons) Il s'agissait des produits locaux, de laine (cadis et cordeillats) ou de chanvre, notamment des serges laine et chanvre mêlés, plutôt grossiers. Il faut mettre à part les fils de soie fabriqués à Jausiers jusqu'en 1862, puis à Lyon. L'élevage du vers à soie avait été introduit au XIV<sup>ème</sup> siècle par les émigrés vaudois. Quelques mûriers acclimatés permettaient un petit élevage local, mais l'essentiel des cocons arrivaient du Piémont pour y être travaillés.

François ARNAUD, encore, nous rapporte ce qu'avait noté le Prieur de Molanès Charles PASCALIS, official de l'Archevêque d'Embrun à Barcelonnette :

*"En 1681 elle produisait, outre sa consommation, 4000 pièces de cordeillats que ses habitants allaient vendre en Provence, en Dauphiné et surtout en Piémont."*

## CONCLUSION

Le colportage commence à décliner à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cela est dû à plusieurs raisons.

- Abandon des organisations fondées sur la parenté. La tradition familiale se brise, les structures de crédit se démantèlent
- Le travail de la terre et le crédit ont perdu de leur prestige, au bénéfice de la ville et du salariat
- L'industrie se développe. Pour l'Ubaye, je cite encore F. ARNAUD :  
*"Mais peu à peu, la manufacture à domicile des draps grossiers disparaissait devant la concurrence des fabriques et le développement du luxe qui poussait aux draps plus fins, plus jolis, mais moins solides de beaucoup; vers 1860 elle agonisait.....C'est à peine si le pays, qui faisait toute la toile et tout le drap nécessaire à son usage et qui en fournissait les régions voisines, en produit encore pour le dixième de sa consommation. ....Les filatures de soie avaient sombré, celle d'Uvernet emportée par le Bachelard et celle de Jausiers attendant d'être érigée en caserne des chasseurs des Alpes*
- Enfin en Ubaye, le colportage s'était orienté vers l'Amérique, Louisiane d'abord au XVIII<sup>ème</sup> siècle, puis Mexique à partir du début du XIX<sup>ème</sup>. Les colporteurs du début se sont établis commerçants au Mexique; ceux-ci font venir leur parentèle comme salarié

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle le colportage en Ubaye a pratiquement disparu.

ooOoo